

# **COMMUNIQUÉ DU SYNDICAT DES ÉTABLISSEMENTS DU MOBILIER NATIONAL ET DES MANUFACTURES DE TAPIS, TAPISSERIES ET DE DENTELLES (SEMM CGT)**

## **AU MOBILIER NATIONAL**

Aujourd'hui, 18 janvier 2020, le Syndicat des Établissements du Mobilier national et des Manufactures de tapis, tapisseries et de dentelles (SEMM CGT) au Mobilier national porte la ferme contestation des agents de notre institution au projet de transformation du statut du Mobilier national et des Manufactures, mettant à mal l'avenir de nos métiers d'art et de leur transmission.

Pérennisant une histoire peu commune, l'institution du Mobilier national et des Manufactures, Service à Compétence Nationale (SCN<sup>1</sup>), est unique au monde. Elle assure depuis le XVII<sup>ème</sup> siècle la transmission des savoirs et la conservation du patrimoine.

C'est donc à l'occasion de la fashion-week et du défilé Hermès, que nous nous hissons contre les orientations désastreuses de M. Franck Riester, Ministre de la Culture. Notre Ministère se désengage au profit de l'économie de marché et met en péril nos métiers, nos collections, le patrimoine et la culture. Le personnel du MNGBS a exprimé à plusieurs reprises, lors d'assemblées générales et de rencontres avec le Ministre et notre Directeur, son opposition à ce projet et sa détermination à sauvegarder le statut de Service à Compétence Nationale du Mobilier national et des Manufactures.

L'État se doit de pérenniser nos missions afin d'entretenir et d'enrichir les collections. Il a le devoir moral de montrer à chaque citoyen sa richesse culturelle, en lui faisant découvrir ce qui participe à la mémoire collective de notre pays.

Mardi 14 janvier, de nombreux agents du Mobilier national et de Manufactures des Gobelins ont déposé leurs vêtements de travail et leurs outils aux pieds de notre Directeur, M. Lemoine. Nous Souhaitons alerter sur l'avenir de nos métiers d'art, de nos services et sur l'état de la culture en France. Mélangeant les missions régaliennes, les défilés de modes et les manifestations en tous genres, notre Direction, appuyée par le Ministre de la Culture, veut transformer le Mobilier national en Établissement Public (EP) afin d'obtenir une autonomie financière via la recherche de ressources propres et un « prolongement commercial » débuté il y a peu (partenariat en coédition avec une marque de meuble grand public).

La Culture devient un bien de consommation comme un autre et ne doit pas se résumer à ça ! Le SEMM CGT a déposé le 21 juin 2019, à M. Franck RIESTER, une liste de propositions ayant un caractère ambitieux pour le développement culturel de notre institution et depuis nous sommes sans nouvelle de sa part.

Le préavis de grève déposé au Mobilier national depuis le 5 décembre 2019 est reconduit à chaque Assemblée Générale pour dire « NON » à cette réforme des retraites. Nous nous inscrivons dans cette lutte avec l'ensemble des secteurs en grève, privés et publics pour une retraite décente pour toutes et pour tous.

Le soutien de la population depuis le 5 décembre 2019, date depuis laquelle les grèves sur tout le territoire ne faiblissent pas. Nous sommes fières des combats que mènent les Opéras, Radio France, la Comédie française, les Bibliothèques, les Musées,... « NON » à la casse de la Culture ! La Culture est en lutte !

Notre organisation syndicale appelle à reconduire la grève pour amplifier la mobilisation et gagner le retrait du projet de réforme des retraites porté par le gouvernement.

Paris, le 18 janvier 2020

---

1 Service dont les attributions ont un caractère national et dont leurs missions ont un caractère opérationnel et interministérielle